

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE  
DE DÉROGATION MINEURE  
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 4 101 345  
DU CADASTRE DU QUÉBEC,  
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,  
SOIT AU 2350, RUE SIGOUIN

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 20 juin 2022 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet :

- d'autoriser les manœuvres de véhicules dans la rue;
  - d'autoriser des cases de stationnement aménagées devant une aire de chargement et de déchargement;
  - de réduire de 6 mètres à 5 mètres la marge latérale gauche minimale applicable au bâtiment principal;
  - de réduire de 12 mètres à 9 mètres le total des marges latérales minimales;
- le tout pouvant être assujetti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 20 juin 2022 à 16h30 :

Téléphone : 819 478-6571

Courriel : [accueil-permis@drummondville.ca](mailto:accueil-permis@drummondville.ca)

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 3 juin 2022.

ME MÉLANIE OUELLET  
Greffière



**2350,  
rue Sigouin**

#2420

#2400-2400A

#2350

#2330

rue Sigouin

#2351-2355

#2345

#2335

**Légende**

 Terrain visé

 Lot

Orthophoto 2020  
Échelle: 1:500